

EXPERIENCE DE ROSA EN MATIERE DE VULGARISATION DISSEMINATION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES

Atelier national multi acteurs pour une
gouvernance foncière responsable en Mauritanie en
partenariat avec la COTREF et la SC
Rosso, 18 et 19 Octobre 2017



CONTEXTE

ROSA dont la mission est de:

- Contribuer à la Sécurité Alimentaire des communautés par la protection des droits fonciers de ces dernières a entrepris depuis 2010, dans le cadre des projets mis en œuvre, plusieurs actions dont certaines sont en relation avec l'esprit des Directives Volontaires.

Utilisation pratique des DV

Il s'agit de:

Pour le FIDA :

- L'appropriation des DV et la sensibilisation menées par ROSA, membre du comité de pilotage d'un projet du GNAP financé par le FIDA sur la dissémination de ces directives volontaires

Utilisation pratique des DV (suite)

Pour le Projet UE/OXFAM

1. INFORMATION/SENSIBILISATION / CONSCIENTISATION:

- Appui aux Organisations paysannes (mieux connaître les lois foncières, les procédures d'obtention des Titres fonciers, les DV et comment les utiliser dans la défense de leurs droits fonciers (paysans de Dar el Barka, comite de coordination et de suivi des paysans du Gorgol campagne contre saison 2017)
- Traduction des lois, procédures et les DV en 4 langues Nationales (Arabe, pular , soninke et wolof , leur mise en forme dans un livret simple d'utilisation et leur vulgarisation.
- Organisation de débats et échanges, mettant en exergue la relation entre les DV et les droits humains au niveau de nos Observatoires en milieu rural

2. PLAIDOYER:

- Pour faire comprendre aux acteurs nationaux l'importance des principes et des objectifs des DV, afin de promouvoir leurs réelle prise en compte dans les lois et stratégies nationales et leur véritable application.
- Prise en compte des DV dans la **REVISION DE LA LOI FONCIERE**
- Prise en compte de la tenure traditionnelle (seul le titre foncier consacre la propriété)
- Accès et contrôle de la terre par les femmes et les jeunes
- Prise en compte des préoccupations des populations marginalisées (castes esclaves et anciens esclaves)
- Implication plus effective des communautés et la SC aux mécanismes de gestion et de coordination (COTREF)

Utilisation pratique des DV (suite)

Pour le Projet Belge

FORMATIONS

- Renforcement des capacités des acteurs, en particulier les organisations de la SC dans le domaine des DV (meilleure connaissance des principes et thématiques des DV)
- ROSA a participé au groupe de travail, en vue de la contextualisation du guide d'apprentissage sur les DVGF
- Animation de l'atelier de formation des formateurs sur les Directives Volontaires à Nouakchott en juin 2017
- Organisation de l'atelier de formation des OSC, dans les Wilayas du Brakna et du Gorgol en Aout 2017
- Production de Trois émissions radio dans la Wilaya du Gorgol, du Brakna et TRARZA en langues nationales sur les thématiques des DV

Utilisation pratique des DV (suite)

3. Rencontres d'échanges nationaux et internationaux:

- Niéléni en 2012 au Mali : Apprendre des expériences du Mali, Via Campecina (Amérique latine)
- La Rencontre annuelle du Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition en mars 2016 à Dakar (expérience Inde sur les luttes contre les accaparement des terres)
- La Marche pour la Convergence Ouest africaine des luttes pour la terre, l'eau et les semences dont l'objectif était de rendre visible les communautés victimes de l'accaparement des terres et l'interpellation des autorités nationales dont celle de la CEDEAO sur leur rôle dans la mise en œuvre du droit à l'alimentation (13 pays y ont assisté)
- Participation aux activités de la campagne Cultivons comme membre de la plateforme des acteurs dans le cadre du projet SRB
- Préparation des femmes rurales à la Célébration de la Journée Internationale de la Femme Rurale le 15 Octobre sous le thème: « Accès et contrôle de la terre par les femmes »

Recommandations

- Adoption et formalisation du moratoire d'octroi de concessions rurales d'au moins cinq ans(5) (suspendre toute location ou cession des terres dans les zones rurales à des fins d'investissement agricole jusqu'à l'aboutissement du processus de réforme en cours);
- Adoption d'une vision stratégique concertée par rapport à la question foncière;
- Révision du texte de l'Ordonnance 83-127 du 05 Juin 1983, avec une prise en compte des droits à la propriété des terres des communautés autochtones, des femmes, jeunes et autres couches vulnérables;
- Restructuration de l'administration chargée de la gestion foncière et le renforcement des capacités des personnes en charge de la gestion foncière;
- Vulgarisation des nouveaux textes auprès des communautés;
- Elargir le comité interministériel au MASEF.

Recommandations (suite)

- Inclusion de la société civile et des communautés dans les mécanismes de concertation sur le Foncier (COTREF) pour un meilleur dialogue et l'instauration de la paix sociale.
- Mise en place de mécanismes de gestion et de règlements des conflits, afin de minimiser ces derniers, favoriser des médiations avec l'appui des leaders communautaires.
- Décentraliser la gestion domaniale et rendre les procédures d'obtention des titres fonciers plus simples et accessibles aux communautés.

NB: Il est impératif de créer un mécanisme de coordination inclusif pour un meilleur suivi, car un comité interministériel (lourdeur administrative) ne permet pas un suivi efficace de cette question .

Merci de votre aimable attention